

Image not found or type unknown



Commission de carte séjours

Par **marocain**, le **16/01/2008** à **15:29**

bonjour,rnje suis en instance de divorce depuis janvier 2007, séparé de mon epouse depuis mars 2006. je suis marié le 12/2004.rnrnje suis actuellement avec ma copine qui est enceinte de moi, on a fait une reconnaissance a la mairie.rnrnla prefecture a décidé de faire passer mon dossier au tribunal administrative.rnje voudrai savoir si au cas ou la commission de titre de séjours a donné un avie defavorable, je pourrai demander une carte sejours vie privé et familial vu que ma copine attend un enfant sachant que je ne suis pas encore divorcé?rnrnune autre question : est ce que c'est de la polygamie?rnrnmerci

Par **fragonard**, le **19/01/2008** à **08:12**

bonjour rnje suis dans une situation semblable à la tienne rnsi tu veux tu me donnes ton mail et on partage nos expériences rnmoi je suis en instance de divorce et mon ex fait trainer les choses car elle a dit qu'elle voulait me faire payer rnmais j'ai eu une fille avec ma nouvelle compagne *à bientôt

Par **marocain**, le **23/01/2008** à **15:59**

salut mon adresse email est : jaouad10ma@yahoo.frnvoila on se tiens au courant.rnbonne courage